

DEC181177DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Benoit Charrassin, directeur de l'unité mixte de recherche 7159 intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches numériques (LOCEAN), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} août 2017 ;

Vu la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7159, intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques ;

Vu la décision DEC180700INSU du 5 mars 2018, nommant M. Jean-Benoit Charrassin directeur de l'unité par interim et Mme Jacqueline Boutin directrice adjointe, ainsi que M. Eric Guilyardi, M. Francis Codron, M. Bruno Turcq directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR 7159 intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches numériques(LOCEAN), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Benoit Charrassin, directeur de l'unité 7159, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation PARIS B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Benoît Charrassin, directeur de l'UMR 7159, délégation de signature est donnée à Mme Jacqueline Boutin, directrice adjointe par intérim de l'unité, à Mme Nathalie Ortlieb, gestionnaire, ainsi qu' à M. Eric Guilyardi, directeur adjoint par intérim et à M. Eric Furlon, secrétaire général, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **14 MAI 2018**

La déléguée régionale
Véronique Debisschop